



Concours d'écriture

sur le thème
« TOUT PEUT ARRIVER »

Règlement

La Bibliothèque des Eaux-Vives du Département des affaires culturelles de la Ville de Genève organise un concours d'écriture sur le thème « Tout peut arriver ». L'idée est de s'interroger sur la notion de catastrophe naturelle, d'imaginer les effets d'un tel événement sur notre condition d'humain. Fiction, réalité ? A vous de jouer !

La participation au concours est gratuite.

Qui peut participer ?

Les participants au concours doivent obligatoirement résider en Suisse romande ou en France voisine (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie). Pas de limite d'âge.

Calendrier

Les textes doivent être adressés au plus tard le **2 juillet 2007**, cachet de la poste faisant foi, avec la mention « Concours d'écriture Tout peut arriver » à la Bibliothèque des Eaux-Vives (Rue Sillem 2, 1207 Genève) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : webbmu@ville-ge.ch en fichier attaché (Fichier Word, police Times New Roman, taille 12, marge standard). Tout envoi est considéré comme unique et définitif.

Comment participer ?

Le texte (écrit en français) ne doit pas dépasser 2 pages A4 écrites d'un seul côté. Il peut être manuscrit ou dactylographié. Notez votre nom et prénom, adresse, téléphone et date de naissance en bas de chaque page. Un seul texte par personne sera admis. Les textes ne seront pas rendus à leurs auteurs.

La bibliothèque se réserve le droit d'exposer ou de faire paraître dans une brochure un choix de textes répondant aux conditions du présent règlement et sélectionnés par un jury souverain. En cas de publication, si le participant ne veut pas que son nom figure sur son texte, il doit mentionner clairement à côté de ses coordonnées « désire garder l'anonymat ».

Jury

Le jury, présidé par Dominique Berlie, Conseiller culturel Livres et édition, choisira les meilleurs textes et leur attribuera des prix, soit des livres et un abonnement dans une institution culturelle genevoise. Le jury a toute souveraineté de choix. Ses délibérations et ses décisions ne seront ni motivées ni susceptibles de recours. Les textes primés seront publiés sur le site internet des Bibliothèques municipales (<http://www.ville-ge.ch/bmu>)

Prix

Remise des prix lors d'une lecture-spectacle et d'un apéritif où tout peut arriver... mercredi 29 août à 18h30 à la Bibliothèque municipale des Eaux-Vives.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucune réclamation ne sera prise en compte.

Renseignements : + 41 (0)22 786 93 00